

Article paru dans la presse l'indépendant le 22 mars page 11

Dans le courant du mois de janvier, la toiture de la chapelle St-Roch a été refaite. Depuis début février c'est celle de l'atelier communal mairie-Séguy qui a subi cette restauration à l'identique avec isolation complète. Des subventions ont été demandées à hauteur de 75 % avec un devis prévisionnel de 54 654,30 € HT pour la réfection de la toiture de la chapelle et de l'atelier communal Séguy.

Ces deux bâtiments communaux seront subventionnés à hauteur de 25 % par le Conseil Départemental, par la Région à hauteur de 25 % et par l'État (DETR) à hauteur de 30 %.

Pour l'atelier communal avenue de la Promenade, les travaux ont été retardés. Une hausse du coût des matériaux isolants assez conséquente a été observée.

Les demandes de subventions sont en cours.

Cette remise en état pour ces deux bâtiments a été faite par l'entreprise Boileau-Quincey, qui n'a pas ménagé sa peine pour effectuer au mieux ces travaux de réfection.